

●● Des faits et des chiffres

● Le risque de tomber dans la pauvreté est-il plus élevé chez les personnes peu qualifiées ?

Dernière mise à jour : 23/11/2017

Oui. Les personnes peu qualifiées éprouvent souvent plus de difficultés pour s'intégrer sur le marché du travail. Le risque d'exclusion sociale est par conséquent plus élevé dans leur cas.

Commentaire :

Dans une société de connaissance comme la nôtre, le niveau d'instruction détermine de plus en plus la position d'un individu sur l'échelle sociale. Les personnes peu qualifiées risquent de plus en plus de rester sur la touche. Les personnes peu instruites courent un risque de pauvreté nettement plus élevé (30,7 %) que celles très instruites (6,1 %) selon l'enquête EU-SILC 2016. Le risque de pauvreté parmi les personnes ayant un faible niveau d'éducation a augmenté fortement passant de 18,8 % (EU-SILC 2006) à 30,7 % (EU-SILC 2016).

Tableau 10a : Taux de risque de pauvreté (<60 % du revenu net médian) selon le niveau d'éducation (personnes de 18-64 ans), la Belgique, SILC 2006-2016

SILC	Faible niveau d'éducation			Niveau moyen d'éducation			Haut niveau d'éducation		
	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme
2006	18,8	16,9	20,7	11,0	9,9	12,2	5,6	5,4	5,8
2007	19,9	19,8	20,0	11,5	9,9	13,2	5,7	5,7	5,8
2008	20,6	18,3	23,0	10,9	9,4	12,5	5,3	5,5	5,2
2009	22,2	18,5	26,0	9,8	8,7	11,0	5,2	5,6	4,8
2010	22,7	20,5	25,0	9,8	8,8	10,8	5,2	6,0	4,6
2011	25,5	22,3	28,9	11,5	10,9	12,2	6,0	5,9	6,0
2012	26,3	24,2	28,6	11,3	9,4	13,4	7,1	7,3	6,9
2013	27,3	25,9	28,7	11,4	9,9	12,9	7,2	8,7	5,8
2014	28,5	25,8	31,4	13,5	12,0	15,3	6,5	6,5	6,4
2015	27,8	22,1	33,6	14,0	12,5	15,6	6,6	7,4	5,9
2016	30,7	27,0	34,8	14,6	12,9	16,3	6,1	6,1	6,2

source : Eurostat : [EU-SILC](#)

En 2016, en Belgique 13,9 % de la population de plus de 15 ans ne disposaient d'aucun diplôme ou avaient décroché un diplôme d'enseignement primaire; 20,5 % avaient décroché un diplôme d'enseignement secondaire inférieur; 35,7 % un diplôme d'enseignement secondaire supérieur; 15,3 % un diplôme d'enseignement supérieur de type court ou une formation professionnalisante et 14,6 % un diplôme d'enseignement supérieur de type long, un diplôme universitaire ou un bachelier académique ou un master. Les tableaux 10c et 10d montrent le taux de scolarisation des jeunes en Belgique en comparaison avec les autres Etats membres de l'Union européenne. Le pourcentage de jeunes de 18 à 24 ans peu qualifiés (= ayant terminé l'enseignement secondaire inférieur au maximum) oscille autour de la moyenne européenne, tandis que celui des jeunes âgés de 30 à 34 ans hautement qualifiés (= ayant au moins terminé l'enseignement secondaire supérieur) est supérieur aux moyennes européennes.

Tableau 10b : Niveau d'instruction de la population (15 ans et +) - en pourcentage, la Belgique (2011-2016)

Diplôme obtenu	2011	2012 (b)	2013	2014 (c)	2015	2016
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Primaire ou sans diplôme	18,9	18,7	17,5	15,7	14,4	13,9
Secondaire inférieur	19,5	19,2	19,5	20,5	20,8	20,5
Secondaire supérieur	34,3	34,1	34,9	34,5	35,3	35,7
Niveau non universitaire type court / formation professionnalisante ou de transition (à orientation professionnelle) (a)	13,8	13,3	12,9	14,8	15,0	15,3
Niveau non universitaire type long / Niveau universitaire / Bachelier académique ou Master (a) (b)	13,3	14,6	15,2	14,5	14,5	14,6

(a) Depuis 2008, l'Enquête sur les forces de travail tient compte de la structure BaMA pour l'enseignement supérieur. Les bacheliers issus du cycle professionnalisant sont regroupés dans la même catégorie que les diplômés de niveau non universitaire de type court. Tant le diplôme de bachelier académique que celui de master obtenu dans une haute école sont assimilés au niveau supérieur non universitaire de type long. Ainsi, les diplômés de bachelier académique et de master obtenu dans une université sont assimilés au niveau universitaire. Cette rupture a des conséquences dans les chiffres depuis 2008. La structure BaMA a été introduite en 2004-2005 et les premiers bacheliers ont été diplômés en 2008.

(b) Changement de la formulation des modalités de réponse dans le questionnaire francophone.

(c) En 2014, la question portant sur le plus haut diplôme obtenu a été modifiée dans l'Enquête sur les forces de travail, ce qui peut avoir provoqué une rupture.

Tableau 10c : Jeunes peu qualifiés* : pourcentage des jeunes de 18 à 24 ans ayant obtenu un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur au maximum, la Belgique, des pays voisins et l'UE-28, 2011-2016

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Belgique	12,3	12,0	11,0	9,8 (b)	10,1	8,8
Allemagne	11,6	10,5	9,8	9,5 (b)	10,1	10,3
France	12,3	11,8	9,7 (b)	9,0 (b)	9,3	8,8
Pays-Bas	9,2	8,9	9,3 (b)	8,7 (b)	8,2	8,0
UE-28	13,4	12,7	11,9	11,2 (b)	11,0	10,7

* Définition utilisée dans la CITE 2011 (Classification Internationale Type de l'Education), 0-2

(b) rupture de série

source : Eurostat : [Base de données Education et formation](#) sur la base de l'Enquête sur les forces de travail

Tableau 10d : Jeunes fortement qualifiés* : pourcentage des jeunes de 30 à 34 ans ayant au moins obtenu un diplôme de l'enseignement secondaire supérieur, la Belgique, des pays voisins et l'UE-28, 2011-2016

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Belgique	42,6	43,9	42,7	43,8 (b)	42,7	45,6
Allemagne	30,6	31,8	32,9	31,4 (b)	32,3	33,2
France	43,1	43,3	44,0 (b)	43,7 (b)	45,1	43,6
Pays-Bas	41,2 (b)	42,2	43,2 (b)	44,8 (b)	46,3	45,7
UE-28	34,8	36,0	37,1	37,9 (b)	38,7	39,1

* Définition utilisée dans la CITE 2011 (Classification Internationale Type de l'Education), 5-8

(b) rupture de série

source : Eurostat : [Base de données Education et formation](#) sur la base de l'Enquête sur les forces de travail

En comparaison avec des pays voisins et la moyenne européenne, le pourcentage d'adultes peu qualifiés en Belgique est plus élevé (24,9 % envers 23,1 % de l'UE-28).

Une faible qualification est en général assez fortement liée à l'âge, les personnes plus âgées étant plus souvent moins qualifiées que les jeunes (Belgique: 39,0 % envers 17,2 %). Le pourcentage de personnes peu qualifiées d'origine hors Union européenne est étonnamment élevé (Belgique: 42,3 %). De nombreuses personnes peu qualifiées sont inactives (47,9 %) ou demandeuses d'emploi (37,2 %).

La part des personnes de 25-64 ans avec un niveau de scolarité faible est plus élevée en Région bruxelloise que dans les deux autres régions (tableau 10f).

Tableau 10e : Pourcentage de personnes ayant un faible niveau d'études* dans la population adulte (25-64 ans) selon des caractéristiques socio-économiques, la Belgique, des pays voisins et l'UE-28, 2016

	Belgique	Allemagne	France	Pays-Bas	UE-28
Total	24,9	13,5	21,9	22,9	23,1
Homme	25,7	12,1	21,3	22,2	23,1
Femme	24,1	14,9	22,5	23,6	23,0
Âge					
25-34	17,2	13,0	13,3	14,2	16,6
35-44	18,5	14,2	15,8	18,5	19,5
45-54	25,0	12,8	23,3	24,1	24,8
55-64	39,0	14,2	34,8	34,0	31,2
Pays de naissance					
Pays déclarant	22,1	8,6	19,1	21,7	21,6
Pays étranger	36,3	33,0	38,3	30,3	32,2
-Pays de l'UE-28 hors pays déclarant	27,3	:	34,8	17,9	22,9
-Extra-UE-28	42,3	:	39,4	34,2	36,2
Statut d'activité					
Travailleur	16,3	10,0	15,5	17,8	17,1
Chômeur	37,2	27,5	31,1	27,2	36,9
Inactif**	47,9	27,6	41,0	45,1	39,9

* Un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur au maximum, CITE 2011 (Classification Internationale Type de l'Education), 0-2

** Les personnes qui ne sont ni en emploi (BIT) ni au chômage.

source : Eurostat : [Base de données Education et formation](#) sur la base de l'Enquête sur les forces de travail

Tableau 10f : Pourcentage de personnes ayant un faible niveau d'études* dans la population adulte (25-64 ans) selon le sexe, la Belgique et les régions, 2016

	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale	Région flamande	Région wallonne
Femme	24,1	29,2	21,6	26,9
Homme	25,7	28,9	23,5	28,5
Total	24,9	29,1	22,6	27,7

* Un diplôme de l'enseignement secondaire inférieur au maximum, CITE 2011 (Classification Internationale Type de l'Education), 0-2
source : Eurostat : [Base de données Education et formation](#) sur la base de l'Enquête sur les forces de travail

Le pourcentage de personnes quittant prématurément l'école, c'est-à-dire les élèves qui quittent l'enseignement secondaire, sans diplôme, s'élève à 8,8 % en 2016 (la moyenne européenne = 10,7 %). Cette proportion est bien plus élevée en Région bruxelloise que dans le reste du pays, c'est-à-dire 14,8 % contre 6,8 % en Flandre et 10,3 % en Région wallonne. Selon la Stratégie Europe 2020, le pourcentage de jeunes déscolarisés prématurément doit passer sous les 10 %; la Belgique a fixé son propre objectif à un abaissement du taux de décrochage scolaire à moins de 9,5 % pour 2020. ([La lutte contre l'abandon scolaire: une contribution essentielle à la stratégie Europe 2020](#)). Plus d'hommes que de femmes quittent l'école sans diplôme, une différence de 3 point de pourcent en 2016 en Belgique.

Tableau 10g : Interruptions prématurées de scolarité* (population de 18 à 24 ans) selon le sexe - moyennes annuelles, l'UE-28, la Belgique et les régions, 2011-2016

	UE-28	Belgique	Région de Bruxelles-Capitale	Région flamande	Région wallonne
2011					
Total	13,4	12,3	18,9	9,6	14,7
Femme	11,5	9,7	16,8	7,0	11,7
Homme	15,3	14,9	21,3	12,1	17,7
2012					
Total	12,7	12,0	20,1	8,7	14,8
Femme	10,9	9,5	16,3	6,8	11,7
Homme	14,5	14,4	24,1	10,5	17,9
2013					
Total	11,9	11,0	17,7	7,5	14,7
Femme	10,2	8,7	16,1	5,7	11,4
Homme	13,6	13,2	19,4	9,3	17,8
2014**					
Total	11,2	9,8	14,4	7,0	12,9
Femme	9,6	7,7	11,2	5,7	9,9
Homme	12,8	11,8	17,5	8,3	15,9
2015					
Total	11,0	10,1	15,8	7,2	13,1
Femme	9,5	8,6	14,8	5,8	11,1
Homme	12,4	11,6	16,9	8,6	15,0
2016					
Total	10,7	8,8	14,8	6,8	10,3
Femme	9,2	7,4	13,5	5,1	9,4
Homme	12,2	10,2	16,3	8,5	11,3

Les chiffres sont des moyennes annuelles.

* Définition des "Interruptions prématurées de scolarité" : pourcentage de personnes âgées de 18 à 24 ans qui n'ont pas un diplôme du secondaire supérieur et qui ne suivent plus aucune forme d'enseignement ou formation. Les personnes en vacances scolaires ne sont pas considérées comme étant en interruption prématurée de scolarité.

** En raison d'un changement dans la formulation de la question, les résultats ne sont pas tout à fait comparables avec ceux des années précédentes.

source : Direction générale Statistique - Statistics Belgium, [Enquête sur les forces de travail](#) et Eurostat : [Base de données Education et formation](#) sur la base de l'Enquête sur les forces de travail

Aujourd'hui, beaucoup de jeunes issus de milieux défavorisés se retrouvent encore dans l'enseignement spécialisé. Une explication possible de ce phénomène : l'enseignement spécialisé offre un encadrement que n'offre pas toujours l'enseignement général : les coûts sont moindres, le transport est assuré, l'accessibilité est plus grande, l'élève bénéficie d'une attention personnalisée et ciblée, des logopèdes et des kinésithérapeutes sont présents sur place et il ne faut plus faire appel à eux en dehors de l'école. Toutefois, le certificat qui est délivré à la fin n'offre pas les mêmes perspectives que celui de l'enseignement général, ce qui pose des problèmes au moment de l'insertion professionnelle. En Flandre, 5,4 % des élèves de l'enseignement primaire suivent l'enseignement spécialisé (année scolaire 2016-2017). En Communauté française, ce pourcentage est pratiquement identique : 5,3 % (année scolaire 2014-2015). Pour l'enseignement secondaire, le pourcentage est également pratiquement identique

dans les deux communautés, à savoir 4,5 %.

Tableau 10h : Pourcentage de jeunes dans l'enseignement spécialisé (*) selon le niveau d'enseignement, Communauté flamande, 2016-2017

	2016-2017
Enseignement maternel	0,7
Enseignement primaire	5,4
Enseignement secondaire	4,6

(*) Les élèves du types 5 ne sont pas repris dans les chiffres de l'enseignement spécial
 source : Vlaams Ministerie van Onderwijs en Vorming, Stafdiensten Onderwijs en Vorming: [Voorpublicatie statistisch jaarboek van het Vlaams onderwijs - schooljaar 2016-2017](#)

Tableau 10i : Pourcentage de jeunes dans l'enseignement spécialisé, Communauté française, 2014-2015

	2014-2015
Enseignement maternel	0,7
Enseignement primaire	5,3
Enseignement secondaire	4,7

source : Fédération Wallonie-Bruxelles/ETNIC: [Les indicateurs de l'enseignement 2016](#)

L'enseignement spécialisé accueille des élèves issus de milieux plus défavorisés: [cliquez ici](#) pour des données pour la Communauté française.
 source : Fédération Wallonie-Bruxelles/ETNIC: [Les indicateurs de l'enseignement 2016](#)

En Flandre, au cours de l'année scolaire 2016-2017, 1,0 % des élèves de l'enseignement fondamental avaient un retard de 2 ans ou plus. Dans l'enseignement secondaire, ce chiffre s'élève à 5,5 %.

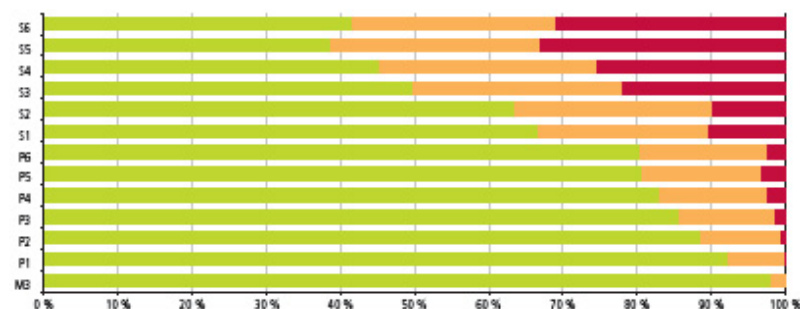
Tableau 10j : Pourcentage des jeunes ayant deux ans ou plus de retard scolaire, selon le niveau d'enseignement, Communauté flamande, 2016-2017

	2016-2017
Enseignement primaire	1,0
Enseignement secondaire	5,5

source : Vlaams Ministerie van Onderwijs en Vorming, Stafdiensten Onderwijs en Vorming: [Voorpublicatie statistisch jaarboek van het Vlaams onderwijs - schooljaar 2016-2017](#)

En Communauté française, au cours de l'année scolaire 2014-2015, 2 % des élèves de l'enseignement fondamental (P4) avaient un retard de 2 ans ou plus. Dans l'enseignement secondaire (S4), ce chiffre s'élève à 25 %.

Figure 10.1 : Rythmes scolaires individuels dans l'enseignement ordinaire, Communauté française, 2014-2015



M=Enseignement maternel; P=Enseignement primaire ; S=Enseignement secondaire
 légende : vert=à l'heure; orange=retard d'un an; violet=retard de 2 ans et plus

source : bron: Communauté française/ETNIC : [Les indicateurs de l'enseignement 2016](#), fig. 10.1, p. 31; Fiche: [Retard scolaire dans l'enseignement ordinaire de plein exercice](#)

Tous les trois ans, le projet [Pisa \(Programme international pour le suivi des acquis des élèves\)](#) de l'OCDE évalue les acquis des élèves de 15 ans, de Belgique et du monde entier, en lecture.

Le tableau 10k donne un aperçu depuis le début de l'enquête PISA en 2000, du pourcentage d'élèves n'ayant pas acquis le niveau de base en lecture. D'après l'échelle de lecture de PISA, le niveau 2 est considéré comme un niveau de base : à partir de ce niveau, les élèves maîtrisent les compétences en lecture nécessaires pour pouvoir fonctionner à part entière dans la société.

Tableau 10k : Pourcentage d'élèves de 15 ans n'ayant pas acquis le niveau de base en lecture, Belgique et communautés, PISA2000-PISA2015*

	Pourcentage d'élèves n'arrivant pas au niveau 2 de l'échelle de lecture de PISA					
	PISA2000	PISA2003	PISA2006	PISA2009	PISA2012	PISA2015
Belgique	19	17,9	19,4	17,7	16,1	19,5

Communauté germanophone		20,1	19,3	16,9	17,9	14,3
Communauté française	28,2	25,1	26,3	23,3	19,2	22,6
Communauté flamande	11,6	12,4	14,1	13,4	13,7	17,1

* Quant à la précision du calcul, veuillez consulter les erreurs-type dans la banque de données de PISA.

Source : OCDE, PISA: données livrées par l'Université de Liège-Service d'analyse des systèmes et des pratiques d'enseignement, [Projet PISA](#)

Voir également: [fiche "Des faits et des chiffres-Combien dénombre-t-on de personnes illettrées en Belgique ?"](#)

Il ressort chaque fois des précédents cycles d'enquête du projet Pisa que la situation familiale des élèves a une influence sur leurs prestations scolaires : les élèves issus de familles qui ont un statut socioéconomique élevé obtiennent des résultats PISA plus élevés que les élèves issus de familles avec un statut socioéconomique bas. La Belgique combine une moyenne de niveau de prestation haute avec une très forte corrélation entre les prestations et l'origine socioéconomique.

Dernière mise à jour : 23/11/2017

